MINISTERE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station **Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
Tilloy-les-Mofflaines B.P 355 62026 ARRAS - Tél. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative 59048 Lille cedex - Tél. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules-Barni 80040 Amiens Tél. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative 02016 Laon - Tél. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel : 100,00 F
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Pas-de-Calais
C.C.P. 5701-50 Lille.

Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE

CPPAP n° 593 AP

SPECIAL NORD - PAS-DE-CALAIS

DLP 8-8-83215982

BULLETIN TECHNIQUE N° 311 DU MERCREDI 3 AOUT 1983

CULTURES DE PLEIN CHAMP

betteraves

OIDIUM :

Les premiers symptômes (stade étoiles) viennent d'être observés en Artois. Visitez attentivement vos parcelles afin de juger de l'opportunité d'un traitement qui pourrait devenir rapidement nécessaire. Se rappeler qu'en 1982, la maladie a évolué rapidement et brutalement dans certaines situations.

Pour cette première intervention, et en l'absence d'autres maladies telles : cercosporiose ou ramulariose, utiliser un soufre micronisé de qualité sur la base de 6 kg 400 de soufre pur/ha. par exemple : microthiol spécial, thiovit microbilles ou liquide, Kumulus S, Ultra Sofril, ultra soufre super. Ces produits s'utilisent pour la plupart à 7,5 kg de p.c/ha. Sont aussi autorisés et présentent les mêmes performances : Rubigan 4 à 1 l de p.c/ha ou le Bayleton 25 à 1 kg/ha.

Une seconde intervention pourra être nécessaire 15 à 20 jours après. En présence de cercosporiose ou de Ramulariose, il pourra être fait appel alors à des produits plus complets cités dans notre bulletin du 28 juillet 1983.

NOCTUELLES

Localement, présence de noctuelles du feuillage. Pour le choix du produit se reporter au bulletin du 29 juin 1983. ex Decis à 0,3 l ou spécialités à base d'Acéphate ou d'endosulfan... (liste non limitative).

INTERVENIR DE PREFERENCE LE SOIR.

LEGUMES

endive : Protections à envisager en fin de végétation et à la mise en place du forçage, conformément aux conclusions du groupe de travail regroupant les organismes et conseillers spécialisés.

A - MALADIES SUR FEUILLAGE

Rouille : Elle se caractérise par l'apparition de petites taches brunes sur les feuilles, entraînant le desséchement. Seule une attaque précoce par rapport à la période d'arrachage prévue, justifie un traitement avec un produit à base de mancozèbe (1600 g/m.a/ha) ou manèbe (1500 g/ha) dès le début des symptômes.

Oïdium : Aspect poudreux blanc du feuillage. Dégâts sans conséquence s'ils surviennent à l'approche de la maturité.

B - MALADIES SUR RACINES ET CHICONS

Sclérotinia : Maladie bien connue

Mesures prophyloactiques : Eviter les blessures à l'arrachage et l'échauffement des racines en tas, éliminer celles douteuses à la mise en forçage. Remplacer la terre de chantier ou la tourbe si elles sont contaminées.

P.35

000/000

LUTTE CHIMIQUE

1) Désinfection du sol avant mise au forçage (avec incorporation sur 20 cm) avec par m3 de terre , au choix :

- 32 g ROVRAL (iprodione)
- 15 g RONILAN (Vinchlozoline)
- 30 g SUMISCLEX (procymidone)
- 220 g SOLSTAN (quintozène + folpel)

contenu dans 2 à 4 l de bouillie.

2) Et/ou arrosage des collets à la mise en couche avec ; au choix :

- 3 g RONILAN
- 8 g ROVRAL
- 6 g SUMISCLEX
- 40 g SOLSTAN

contenu dans 2 à 4 l de bouillie pour 1 m 2

3) Et/ou traitement des racines par trempage avant conservation ; 1 à 2 minutes dans une solution à 150 g/ hl de ROVRAL

PHOMA : Champignon se développant en conservation et forçage, à partir des blessures.
Prophylaxie : éviter les blessures. Laisser cicatriser à 12-15° pendant 24 heures mini. avant de rentrer en chambre froide, limiter le dessèchement en cours de conservation.
LUTTE CHIMIQUE : se justifie en présence de blessures importantes lors d'arrachages en sol sec à basses températures ou si conservation supérieure à un mois.
Traitement au thiabendazole (TEBUZATE 45 L)

- Avant conservation : 3 techniques

* soit trempage : 1 à 2 minutes dans une solution à 0,225 l/p.c/hl (remise à niveau avec solutions de même concentration et agitation répétée ;
* soit douchage : 25 à 30 litres / pallox de la même solution ;
* soit pulvérisation fine sur sortie d'un tapis transporteur (90cc de P.C. dans 5 à 10 litres d'eau, par tonne traitée)

- Avant la mise en couche :

Traitement des caissettes de plantation, avant retournement . [illegible]a base des racines avec une solution à 5 cc/p.c/l d'eau.

MILDIOU peut se développer sur racines si températures élevées et forte humidité du sol, avant arrachage.
prophylaxie : En forçage traditionnel, les sols peu perméables sont à rejeter, les fonds de couche seront drainés et éventuellement abrités des pluies avant utilisation.
En salle : la propagation peut être réduite en passant de la solution recyclée en solution perdue.
LUTTE : En cas de forte attaque, baisser la température de forçage à 13-14° C.
Traitements : trempage des racines : 375 g d'ALIETTE (phosethyl d'Al /hl)
ou
arrosage des collets : 15 g du même produit dans 2 à 4 l d'eau, par m2
Cette dernière opération est plutôt recommandée dans la cas des racines recouvertes de terre.

MALADIES BACTERIENNES : Quelquefois attaques au champ sur feuilles du centre, se traduisant surtout par pourritures molles et visqueuses du collet et du chicon.
Les risques sont fonction des conditions climatiques de l'année, ils sont plus élevés sur racines provenant de sols riches en matière organique.
Prophylaxie : Effeuillage court et bien fait. Elimination, à la mise en place des racines aux collets poisseux. Les laisser sécher quelques jours à l'air libre. Ne pas trop les serrer. Dans les bacs, placer les collets au dessus du niveau du bord. En cours de forçage, limiter la température à 14-15° C.
LUTTE CHIMIQUE : Si les mesures précédentes sont respectées, les traitements cupriques donnent des résultats positifs.
- En végétation : soit 1 traitement (précoces) 8-10 jours avant récolte, soit 2 traitements (tardives) 1er traitement à 1 mois de la récolte, le deuxième comme précédent.
Pour 1 ha, avec 1000 litres d'eau employer un produit commercial à base de sulfate de cuivre neutralisé (4 kg ou 3,2 kg suivant que le pourcentage est à 20 ou 25 %).
- Et/ou à la mise en place : Pulvérisation fine (et non arrosage) sur collets de 2,5 g/cuivre/m2 (soit 10 ou 12 g selon le produit commercial) dans 1/2 litre d'eau pour éviter tout ruissellement. Ne pas traiter sur bourgeons développés. Ne pas donner ultérieurement aux ovins.

LUTTE : En cas de forte attaque, baisser la température de forçage à 13-14° C
Traitements : trempage des racines : 375 g d'ALIETTE (phosethyl d'Al /hl)
ou
arrosage des collets : 15 g du même produit dans 2 à 4 l d'eau, par m2
Cette dernière opération est plutôt recommandée dans la cas des racines recouvertes de terre.

MALADIES BACTERIENNES : Quelquefois attaques au champ sur feuilles du centre, se traduisant surtout par pourritures molles et visqueuses du collet et du chicon.
Les risques sont fonction des conditions climatiques de l'année, ils sont plus élevés sur racines provenant de sols riches en matière organique.
Prophylaxie : Effeuillage court et bien fait. Elimination, à la mise en place des racines aux collets poisseux. Les laisser sécher quelques jours à l'air libre. Ne pas trop les serrer. Dans les bacs, placer les collets au dessus du niveau du bord. En cours de forçage, limiter la température à 14-15° C.

LUTTE CHIMIQUE : Si les mesures précédentes sont respectées, les traitements cupriques donnent des résultats positifs.
- En végétation : soit 1 traitement (précoces) 8-10 jours avant récolte, soit 2 traitements (tardives) 1er traitement à 1 mois de la récolte, le deuxième comme précédent. Pour 1 ha, avec 1000 litres d'eau employer un produit commercial à base de sulfate de cuivre neutralisé (4 kg ou 3,2 kg suivant que le pourcentage est à 20 ou 25 %).
- Et/ou à la mise en place : Pulvérisation fine (et non arrosage) sur collets de 2,5 g/cuivre/m2 (soit 10 ou 12 g selon le produit commercial) dans 1/2 litre d'eau pour éviter tout ruissellement. Ne pas traiter sur bourgeons développés. Ne pas donner ultérieurement aux ovins.

PARASITES ANIMAUX

MOUCHE Le traitement au champ est préférable au traitement en couche, plus régulier et avec moins de risques de résidus toxiques.

- au champ : 3 semaines avant arrachage, avec spécialités à base de diméthoate (300 g/m.a/ha : nombreuses spécialités) ; formothion (500 g/m.a/ha : ANTHIO) ; phosalone (500 g/m.a/ha : AZOFENE, ZOLONE) ; phosalone + parathion (dose fabricant : TAXYLONE)

- sur couches : diméthoate (30 g/hl)
formathion (50 g/hl)
- 0,5 l de bouillie / m2

PUCERONS De fortes pullulations entraînent dessèchement et maturité précoce. Le cas échéant, traiter avec pyrimicarbe 250 g/m.a/ha (PIRIMOR)
Formothion 500 g/m.a/ha (ANTHIO - FORT)
parathion 200 g/m.a/ha (Nbreuses spécialités).

§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§

§-§-§-§-§-§-§-§-§-§-§